

## Dossier de presse

# Cérémonie de remise du Prix national du Génie écologique

Le 4 novembre 2022

Pour la quatrième édition du **Prix national du Génie écologique**, l'Association fédérative des acteurs de l'Ingénierie et du Génie Écologiques (A-IGÉco) en partenariat avec le Centre de Ressources « génie écologique » de l'Office français de la biodiversité (OFB) et Plante&Cité, et avec le soutien du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT) organisaient, le **vendredi 28 octobre** dernier, un événement dédié à la remise des prix aux lauréats lors du salon **AdNatura**, salon National des Professionnels de l'Écologie et de la Biodiversité.

L'objectif de ce Prix, qui se tient tous les deux ans, est de valoriser les projets de génie écologique exemplaires, par leur conception, par les techniques employées et par leur intégration au contexte socio-économique local. Il s'agit de mettre en valeur les savoir-faire de cette filière en émergence et de favoriser son développement.

Lors de la journée du 28 octobre, les lauréats ont été conviés à présenter leur projet et à échanger sur ces derniers lors d'une matinée dédiée. Ils ont ensuite été mis à l'honneur lors d'une cérémonie de remise des trophées en la présence de Marie-Laure MÉTAYER, adjointe à la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du MTECT, et Audrey COREAU, directrice « Acteurs et Citoyens » à l'OFB.

Le prix a récompensé l'ensemble des acteurs impliqués dans les projets lauréats : maîtres d'ouvrage, bureaux d'études, maîtres d'œuvre, entreprises de travaux, fournisseurs, organismes de recherche, associations.

**Cinq projets lauréats ont ainsi été mis à l'honneur au cours de cette journée pour la qualité de leurs projets** dans les catégories suivantes :

- catégorie "**Restauration d'écosystèmes, de populations**"
- catégorie "**Amélioration des trames écologiques**"
- catégorie "**Amélioration et/ou valorisation des services liés aux écosystèmes et aux sols**"

Deux projets ont également été récompensés, respectivement par :

- un **Prix Spécial du Jury**
- une mention **Coup de cœur du Jury**

## Catégorie “Restauration d’écosystèmes, de populations”

---

### **Réserve Marine de la Côte Palavasienne (RMCP) porté par P2A Développement**

En 2016, la Réserve Marine de la Côte Palavasienne a été créée, au large de la commune de Palavas-les-Flots, dans l’Hérault. Le projet, à l’initiative de la société P2A Développement et porté par la ville de Palavas-les-Flots avec la Prud’homie de pêche, a pour objectifs la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité marine, le soutien à la pêche petits métiers par la reconstitution des stocks halieutiques et la sensibilisation à la préservation du milieu marin. D’une superficie de 100 ha, dont 93 ha en réserve intégrale, la réserve abrite plusieurs des biocénoses majeures des petits fonds méditerranéen dont des fonds meubles et deux bancs rocheux. La pêche, le mouillage et la plongée sous-marine y sont interdits, afin de limiter les pressions anthropiques sur les espèces présentes. Elle bénéficie également d’un suivi scientifique annuel, permettant d’évaluer l’évolution des populations de faune et de flore marine.



[Diaporama du projet](#)

[Banque d’images](#)

## Catégorie “Amélioration des trames écologiques”

---

### **Renaturation du ruisseau de Marcé porté par le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme (SMBVAR)**

Le projet visait à restaurer 2,2 km de cours d’eau en tête de bassin versant par remise en fond de vallée, reméandrage et réhausse du fond du lit. Les travaux ont eu pour but de redonner un gabarit naturel au ruisseau c’est-à-dire moins approfondi et plus étroit, ainsi qu’une sinuosité naturelle méandrique. L’objectif était de rétablir les fonctionnalités du ruisseau et les habitats liés pour améliorer la biodiversité.



Plusieurs éléments ont dû être pris en compte pour assurer une efficacité maximale sur divers aspects du site et ainsi maximiser les co-bénéfices : la prévention des inondations, le contexte agricole, les usages de l’eau à proximité et plus éloignés du site, la préservation d’une tourbière (puit de carbone), ainsi que la préservation d’habitats et d’une espèce protégée (l’Agrion de Mercure).

[Diaporama du projet](#)

[Banque d’images](#)

## Catégorie “Amélioration et/ou valorisation des services liés aux écosystèmes et aux sols”

---

### Travaux de restauration d’une zone humide alluviale à Lavérune (34)

*porté par l’Etablissement Public Territorial de Bassin du Lez et Co-maîtrise d’ouvrage avec la commune de Lavérune*

#### Des prairies humides multifonctionnelles

57 hectares de prairies et de forêts alluviales ont été inventoriés dans le cadre du Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux Lez-Mosson-Etangs Palavasiens. Situé sur les communes de Lavérune et de Saint Jean de Vedas, ce complexe joue un rôle majeur d’expansion des crues de la Mosson, d’épuration de l’eau et de réservoir de biodiversité dans un secteur urbanisé en première couronne de la Métropole de Montpellier.

L’Etablissement Public Territorial de Bassin du Lez coordonne et met en œuvre le plan de gestion du site et après une large concertation avec les partenaires institutionnels et locaux, a réalisé la restauration de 5 hectares de prairies humides.



[Diaporama du projet](#)

[Banque d’images](#)

### Prix spécial du Jury

---

### Restauration hydromorphologique du Landion et d’adaptation des pratiques agricoles au droit du captage de Chesley

*porté par le Syndicat mixte du bassin versant de l’Armançon (SMBVA)*

Pour que le Landion retrouve un tracé plus naturel et plus fonctionnel par le rétablissement de la continuité écologique, une restauration hydromorphologique de grande envergure a été menée sur plus de 4 km de cours d’eau.

En parallèle, à la suite d’un travail d’accompagnement, des agriculteurs cultivant des terres sur la Commune de Chesley ont fait le choix de l’agriculture biologique sur près de 500 hectares. Ce changement de mode de culture devrait permettre de sécuriser voire d’améliorer la qualité de l’eau du captage communal.

Cette opération auboise de restauration des écosystèmes aquatiques et d’accompagnement agricole est inédite par son ampleur et son montage.

[Diaporama du projet](#)

[Banque d’images](#)



## Mention Coup de Cœur du jury

---

### Valorisation agroécologique des espaces verts et agricoles à Chasse-sur-Rhône et Grigny

*porté par TERIDEAL, pour son client SUEZ*

Terideal entretient des espaces verts et industriels pour ses clients, toujours en accord avec son engagement de pratiques environnementales vertueuses et soucieuse du respect de la biodiversité. Certains terrains dont Terideal a la gestion pourraient bénéficier d'une valorisation agricole (fauche/foin, pâturage) et d'un suivi de progression de biodiversité. En ce sens, l'association entre partenaires agricoles locaux, propriétaires/gestionnaires de ces terrains et Terideal, permet la mise en œuvre d'un dispositif de gestion environnementale et de suivi naturaliste de ces espaces.

Ce partenariat s'appuyant sur un réseau local d'acteurs repose sur les valeurs de Terideal pour l'économie circulaire, le développement d'une agriculture responsable et durable, et la mise en commun des compétences spécifiques.



[Diaporama du projet](#)

[Banque d'images](#)

*Ce palmarès a été établi par le Comité des jurys du Prix réuni le mercredi 21 septembre 2022.*

*La prochaine édition du Prix national du Génie écologique se tiendra en 2024.*

#### **Contacts presse :**

Mélanie Cornet, A-IGÉco – [prixdugenieecologique@a-igeco.fr](mailto:prixdugenieecologique@a-igeco.fr) – 06 60 97 42 35